

«Les jobs d'été disparaissent. Il faut que ça change»

Votations du 8 mars Faut-il autoriser les jobs d'été à déroger à la loi sur le salaire minimum? Mardi, les milieux patronaux et la droite se sont déclarés favorables à la réforme votée par le parlement, mais refusée par la gauche. La ministre de l'Économie et de l'emploi, la Centriste Delphine Bachmann, soutient la dérogation et la diminution de la rémunération des jobs d'étudiants pour «leur permettre d'exister à nouveau».



Steeve Luncker Gomez

Delphine Bachmann.

Pourquoi soutenez-vous le fait de baisser les salaires des jobs d'été des étudiants?

Il ne s'agit pas de baisser les salaires des jobs d'été, mais de leur permettre d'exister à nouveau. La révision de la loi sur le salaire minimum émane d'une initiative du parlement sur la base d'un constat partagé par le Département: depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le salaire minimum, on constate une disparition progressive des jobs d'été. Nous ne voulons pas remettre en cause le principe du salaire minimum cantonal, mais introduire une dérogation ciblée et strictement encadrée pour permettre aux jeunes d'accéder à un revenu et d'acquérir une première expérience professionnelle. En résumé, durant les vacances scolaires, mais pendant 60 jours au maximum, il sera possible de déroger au salaire minimum à hauteur de 75% pour les jeunes en étude dans des établissements reconnus.

La révision s'appuie sur un sondage réalisé auprès des membres de la FER, dont certains affirment avoir renoncé aux jobs d'été. N'est-ce pas un peu léger?

Nous n'avons effectivement pas d'étude scientifique, mais le sondage de la FER, et les retours de la Chambre de commerce confirment les retours que j'ai des entrepreneurs qui renoncent malheureusement à proposer des jobs d'été car le coût est trop important.

Est-ce que ce n'est pas un avantage indu donné aux étudiants par rapport à d'autres jeunes qui cherchent du travail?

Il ne s'agit pas de remplacer des postes réguliers qui exigent une productivité avec des compétences précises, mais bien de permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle.

Les syndicats n'ont finalement pas voulu de cette réforme, pourquoi?

À vous de le leur demander, je pense qu'ils craignaient un affaiblissement du salaire minimum. Mais c'est une erreur, le salaire minimum reste la référence: on choisit d'y déroger parce que les jobs d'été disparaissent et il faut que cela change.

Marc Bretton